

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2507**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

DUT : Diplôme universitaire de technologie Organisation et génie de la production (OGP)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1967)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

200 Technologies industrielles fondamentales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Face à la concurrence, les entreprises industrielles et de service doivent adopter une organisation efficace afin de rester compétitives. Dans ce contexte, le technicien supérieur spécialisé en organisation et gestion de la production est chargé de conduire un système productif de façon la plus efficace possible en cherchant à réduire les stocks et à accroître le rendement des équipements utilisés. Il peut ainsi intervenir dans les domaines de la logistique (organisation et gestion de production) et de la qualité.

La gestion de production vise à rendre disponible dans les délais imposés la quantité de produits demandée. A partir des commandes reçues ou des prévisions de vente, le technicien planifie les productions correspondantes, détermine les approvisionnements à effectuer, et ordonnance les opérations. Il répartit ensuite les tâches sur les divers postes de travail disponibles. Il assure le suivi de la production ; s'il constate une dérive, il procède aux ajustements et corrections nécessaires.

L'organisation vise à optimiser les débits des différentes activités (stockage/magasinage, manutention, production/contrôle). Modifier l'implantation et l'organisation des postes de travail, améliorer le transfert des produits d'un poste à un autre, changer la répartition des activités des différents acteurs de production et faciliter les échanges d'informations entre la production et les autres services sont des exemples d'amélioration que ce technicien propose.

La qualité est le domaine où le technicien définit, en collaboration avec les différents services, les opérations de contrôle à pratiquer et les procédures à respecter. Il met en place les tableaux de bord qui indiquent aux opérateurs le niveau de performance atteint, sensibilise les personnels aux enjeux de la qualité et vérifie que les procédures qualité sont bien appliquées. Il définit et met en œuvre les différents outils et organisations correspondants aux besoins de certification de l'entreprise. Il réalise des audits internes.

Dans chacun de ces trois domaines, le technicien exploite, aide à l'exploitation et participe à la mise en place des différents systèmes d'information adéquats tels que : GPAO, modules production et qualité d'un ERP, logiciels de simulation de flux, outils de gestion des documents qualité et de suivi des non-conformités.

Au-delà des compétences acquises dans les activités décrites précédemment, le technicien OGP est capable de : - percevoir et comprendre le fonctionnement global de l'entreprise ;

- appréhender les besoins spécifiques de l'entreprise et les contraintes sur la production ;

- identifier les différents flux physiques et d'informations.

Il doit posséder des capacités d'abstraction et d'analyse, avoir le sens des responsabilités, le goût du contact, et une réelle aptitude à communiquer de manière professionnelle.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés sont nombreux dans tous les secteurs industriels : construction automobile et aéronautique, construction mécanique, électrique et électronique, agro-alimentaire, chimie, plasturgie, textile, industrie du bois... mais aussi dans les services : secteur hospitalier, bancaire, sociétés de conseil...

Technicien d'ordonnancement, Gestionnaire de stocks, Approvisionneur, Technicien planification, Gestionnaire données techniques, Technicien GPAO/ERP, Technicien logistique, Technicien méthode/industrialisation/organisation, Technicien qualité, Auditeur interne, Contrôleur qualité...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1403 : Intervention technique en gestion industrielle et logistique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Formation générale et technique : Maths, statistiques, recherche opérationnelle, anglais professionnel, relations humaines et communication d'entreprise, techniques de gestion comptable, systèmes d'information, bases de données...

- Formation professionnelle :

Logistique de production, gestion des stocks et des approvisionnements, pilotage d'atelier, planification de la production, concepts et outils de la gestion de production ; démarche qualité, gestion et outils de la qualité ; modélisation et simulation des flux, GPAO, optimisation des

systèmes de production, démarche d'amélioration industrielle...

20% de la formation sont des modules permettant de développer des capacités spécifiques à l'organisation, à la gestion de production, à la qualité ou aux outils informatiques.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 20 juillet 1998 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Voir les résultats de l'enquête métiers réalisée auprès des diplômés des promotions 1998 à 2002 (consultables sur le site

<http://www.iut-ogp.net>)

Autres sources d'information :

<http://www.iut-ogp.net>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :